

Une commission parlementaire du Brésil refuse d'admettre une dénonciation contre le président Temer



Caracas, 14 juillet (RHC)- La Commission de Constitution et de Justice de la Chambre des Députés du parlement du Brésil a refusé d'admettre la dénonciation pour corruption passive présentée par le Parquet contre le président Michel Temer.

Avec plus d'un tiers de sa composition modifiée ces derniers jours à cause de pressions exercées depuis le palais présidentiel, la commission a rejeté par 40 voix contre 25 avec une abstention le rapport présenté par le rapporteur Sergio Zveiter, du Parti du Mouvement Démocratique Brésilien, parti au pouvoir.

Sergio Zveiter s'est prononcé pour que l'accusation soit admise et pour que le Tribunal Suprême Fédéral mène une enquête et pour qu'il ouvre un procès sur la dénonciation faite par le président du parquet, Rodrigo Janot à partir de délations de chefs d'entreprise qui impliquent Temer dans une grosse affaire de corruption.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/135536-une-commission-parlementaire-du-bresil-refuse-dadmettre-une-denonciation-contre-le-president-temer>



Radio Habana Cuba